



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 juillet 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à dire notre inquiétude devant le fait que le projet de résolution déposé par l'Allemagne et la Belgique, concernant la prorogation du mandat du mécanisme transfrontières en Syrie, ne reflète pas notre opinion au sujet des répercussions négatives qu'ont les mesures unilatérales coercitives sur la situation humanitaire dans ce pays.

Malgré notre déception et dans un esprit de compromis, je me réfère au libellé convenu figurant au huitième alinéa de la résolution [2532 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité et demande que la modification suivante du texte susmentionné fasse l'objet d'un vote, avant la procédure de vote sur le projet lui-même :

Rajouter un nouvel alinéa après le deuxième alinéa, comme suit :

Constatant l'action menée par le Secrétaire général et les mesures qu'il propose au sujet de la réponse à apporter, face à l'impact éventuel de la pandémie de COVID-19 dans les pays touchés par les conflits, en particulier son appel à un cessez-le-feu mondial et immédiat,

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **Zhang Jun**

